

Cinq millions d'emplois demeurent fermés aux étrangers non européens

24 août 2019



Plus d'un emploi sur cinq, soit 5,4 millions de postes de

travail, demeurent inaccessibles aux étrangers non européens en France.

5,4 millions d'emplois dans les secteurs public et privé demeurent fermés aux étrangers [1] non ressortissants de l'Union européenne, l'équivalent de plus de 20 % des emplois en France. Pour l'essentiel (4,3 millions), il s'agit de postes de la fonction publique, mais plus d'un million d'emplois du secteur privé sont aussi difficilement accessibles aux étrangers, du fait des conditions de diplôme requises ou d'une procédure d'autorisation préalable pour exercer ces métiers. Seule évolution notable depuis cinq ans : un étranger peut désormais devenir patron d'une entreprise de pompes funèbres.

Les emplois interdits du secteur public

4,3 millions d'emplois sont interdits aux étrangers non européens dans la fonction publique. La législation européenne a toutefois obligé les États à ouvrir les concours de fonctionnaires, mais aux seuls étrangers citoyens des États membres de l'Union européenne. Ces concours restent donc toujours fermés aux autres étrangers non européens, qui par exemple, ne peuvent pas devenir professeurs des écoles. Ces derniers peuvent en revanche occuper certains postes en tant que « contractuels » non titulaires. Leur statut est néanmoins plus précaire que celui des « vrais » fonctionnaires.

[...]

Lire aussi : [Lire la suite sur le site de l'Observatoire des inégalités](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/Cinq-millions-d-emplois-demeurent-fermes-aux-etrangers-non-europeens)
<https://solidaires.org/Cinq-millions-d-emplois-demeurent-fermes-aux-etrangers-non-europeens>